

LETTRE OUVERTE à Monsieur Pierre GADONNEIX

Président d'EDF

Le 7 Juin 2006, le gouvernement saisit pour avis la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) d'un Projet d'Arrêté rendant encore plus attractives les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie mécanique du vent.

Au terme d'une analyse complète et remarquablement argumentée, la CRE sous la présidence de Philippe de Ladoucette, émet **le 29 Juin un avis défavorable** : «...*La Commission considère que le tarif proposé qui s'ajoute à l'ensemble des dispositifs fiscaux en vigueur, représente un soutien disproportionné à la filière éolienne au regard du bénéfice attendu...*».

Dès le 10 juillet 2006, le gouvernement ne tenant pas compte de l'Avis de la CRE, prend son arrêté. La publication au Journal Officiel (JO), intervient le 26 Juillet 2006, alors que **l'avis défavorable de la CRE n'est publié au JO, que le 27 Juillet 2006.**

Ce scénario reproduit avec une troublante similitude ce qui s'était passé lorsque la CRE avait été saisie **le 14 Mai 2001** par le Gouvernement de Lionel Jospin d'un projet d'arrêté fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les centrales éoliennes. La CRE émettait **en date du 5 Juin 2001, un avis défavorable**: «...*Le tarif proposé entraîne des rentes indues aux promoteurs éoliens...et représente un moyen exagérément coûteux pour la collectivité...*». Le gouvernement avait à l'époque ignoré l'avis de la CRE qu'il venait tout juste de mettre en place et prenait son arrêté en date du 22 Juin 2001.

Ainsi, les Gouvernements passent et les avis sollicités de la CRE sont ignorés avec une étonnante constance, tant par Villepin que par Jospin.

On aurait pu espérer qu'EDF n'accepte pas sans réserves **l'extravagante obligation d'achat** favorisant les surcoûts et les surfacturations à ses abonnés au travers de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE). Les bénéficiaires de ce mécanisme étant d'une part les pays vers qui EDF exporte une électricité non assujettie à la CSPE, d'autre part les promoteurs éoliens de toutes origines et les industriels étrangers qui ont bien compris que le territoire français s'offrait comme le nouveau terrain de chasse européen. EDF a trouvé le moyen d'échapper à sa position de victime, en obtenant du gouvernement d'être largement remboursé par un prélèvement sur sa clientèle française.

De plus, EDF en s'invitant « *au bal des convives* », devient le plus gros promoteur éolien français grâce à sa filiale « EDF Energies Nouvelles ». En inaugurant une de ses centrales, Aumelas (Hérault), le 7 Juillet dernier, M. Gadonneix, vous n'avez pas hésité à déclarer : « *Le développement des énergies renouvelables est une priorité pour la France et pour EDF. Elles permettent à la fois de diversifier notre approvisionnement et de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre. D'ici 2010, nous allons investir 3 milliards d'Euros dans l'énergie Eolienne, soit autant que pour construire notre prochaine centrale nucléaire EPR. C'est un symbole très fort.*».

L'insistance de votre propagande éolienne, stratégie à la mode écologiste, n'a-t-elle pas pour objectif d'introduire des idées faussement rassurantes auprès d'un public inquiet face à la crise de l'énergie.

Entre l'énormité de la somme, 3 milliards d'Euros, et l'insignifiance de la production espérée, votre argument sur la nécessaire diversification de nos approvisionnements n'apparaît pas crédible. Les 3 milliards d'Euros correspondent au coût de 2 500 éoliennes de 1 MW chacune, soit le quart de l'objectif ADEME pour 2010 (10 000 MW). Même si cet objectif extrême était atteint, décuplant le nombre actuel des éoliennes, il ne représenterait au total que 4 % de la production française d'électricité et induirait un **surcoût global pour les consommateurs français dépassant le milliard d'Euros chaque année.**

De même votre argument sur les Gaz à Effet de Serre (GES), n'est pas fondé. D'après l'Avis de la CRE de Juin 2006 : « *L'objectif que l'Europe a alloué à la France en 2001, était de stabiliser ses émissions de GES au niveau de ce qu'elles étaient en 1990. Les dernières statistiques disponibles de l'année 2004 établissent le respect de ce critère* ».

... / ...

... / ...

M. Marcel Boiteux, Président d'Honneur d'EDF, déclarait récemment : «...*Le soleil et le vent restent encore des énergies très coûteuses et capricieuses...*». «... *Je ne crois pas que l'éolien ait un très grand avenir parce que, relativement à l'énergie produite, il est beaucoup trop encombrant...* ». «... ***Il ne sert à rien de dépenser beaucoup d'argent sous prétexte de profiter ainsi d'un effet de série : on n'engendre que des séries de déficits ou de subventions...*** ».

D'autres énergies renouvelables, plus efficaces, plus en harmonie avec les tissus socio-économiques locaux sont à promouvoir : biomasse, solaire, houle, courants marins, géothermie des roches profondes et **surtout la ressource immédiate et mal défendue des économies d'énergie.**

On n'ose imaginer que le lobby des promoteurs éoliens, ait une influence telle auprès des pouvoirs publics, que celle-ci lui permette d'accaparer la quasi-totalité des subventions.

En tant que citoyens, contribuables et opposants déterminés au gâchis provoqué par l'éolien en France : Patrimoine, Paysages, Qualité de Vie, nous aimerions comprendre M. Gadonneix, quelles sont les raisons de votre engagement éolien.

Et si, à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement le 7 Septembre, nous assistions à « la nuit des longs couteaux » des industriels Européens de l'électricité qui, à quelques jours d'intervalle ont dévoilé le mois dernier leurs ambitions sur le marché français de l'éolien : L'Italien Enel et sa filiale éolienne française Erélis, l'Espagnol Iberdrola et sa filiale Perfect Wind, Suez avec Electrabel et leur filiale CN'Air et Gaz de France en convive invité. Quand trois des plus grands électriciens européens investissent au même endroit au même moment, c'est qu'à coup sûr un marché prometteur est en train d'exploser, que nous ne sommes pas les seuls à dénoncer et à remettre en cause :

- En Australie, pour Peter McGauran Ministre de l'Agriculture : « ***l'éolien est une fraude complète*** »,
- Aux Pays-Bas, « ***Coup d'arrêt à l'électricité éolienne*** », Joop Wijn Ministre de l'Economie annonce la **suppression des subventions aux énergies renouvelables**, décision entrée en vigueur le 18 Août dernier. Toutes ces réactions de bon sens confirment l'analyse de la CRE.

Alors M. le Président, pourquoi engager EDF dans un investissement qui repose sur l'artifice des subventions, **sans aucune utilité pour assurer votre obligation principale** de puissance garantie à tout moment et de capacité globale aux heures de pointe ?

Didier Wirth
Comité des Parcs et Jardins de France

Alain Bruguier
Vent de colère ! – FEDERATION NATIONALE